

Vos questions / nos réponses

## "Mon copain se drogue avec de l'héroïne"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/04/2010 12:50

voilà je suis en couple depuis 5ans avec mon ami mais depuis pres d'un ans il se droge a l'hero et il ne veu pa voir de doct ni de medicamen il dit quil arrivera bien a aereter tou seul.ces possible?ce quil y a ces que notr relation a beaucou changer on ne fai plu rien sur tou intime et sorti ensemble ca vien de sa consommattion?

---

**Mise en ligne le 30/04/2010**

Bonjour,

vous nous apprenez que votre ami consomme de l'héroïne depuis un an mais, sans autre renseignement sur sa consommation, il nous est impossible de savoir s'il est devenu dépendant à ce produit et s'il a besoin d'aide pour arrêter d'en prendre.

Quoiqu'il en soit, persuadé de pouvoir arrêter seul sans problème, il ne semble pas disposé à demander cette aide.

Pour un consommateur devenu dépendant à l'héroïne, le sevrage est physiquement très douloureux et psychologiquement très éprouvant. Dans ces conditions, il est difficile de pouvoir se sevrer seul, sans l'aide d'un médecin spécialisé en toxicomanie et éventuellement d'un psychologue.

Vous nous faites part aussi de graves perturbations dans vos relations avec votre ami : vous ne sortez plus ensemble et ne partagez plus d'intimité. Là aussi, il est difficile de savoir si sa consommation d'héroïne est la seule responsable de son détachement à votre égard. Peut-être rencontre-t-il d'autres difficultés dont il n'ose pas vous parler.

Vous semblez subir une situation sans en connaître vraiment les causes et sans même pouvoir aider votre ami.

Peut-être pourriez-vous obtenir plus d'informations, de conseils et de soutien en appelant Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme, tous les jours de 8h à 2h). Vous auriez là l'occasion de d'apporter des précisions qui nous manquent aujourd'hui pour vous répondre de manière approfondie.

Vous pouvez aussi trouver une aide gratuite et anonyme en prenant rendez-vous à l'adresse que nous transmettons à la suite de notre réponse.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA Tivoli](#)**

7 rue Fevret  
**21000 DIJON**

**Tél :** 03 80 30 46 16

**Site web :** [www.addictions-sedap.fr](http://www.addictions-sedap.fr)

**Secrétariat :** Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .

**Accueil du public :** Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.

**Substitution :** Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30

**Consultat° jeunes consommateurs :** Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.

**Service mobile :** Service mobile CJC pour les -25 ans. Sur rendez-vous. Une éducatrice spécialisée et une psychologue se déplacent en voiture à Dijon et dans les communes à proximité. Les contacter au 07 67 91 74 15 et au 07 49 16 48 75.

[Voir la fiche détaillée](#)